

# Promotion de l'énergie solaire

## Fiche d'information

La vitesse actuelle de déploiement des installations solaires ne permettra pas d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050. Les communes peuvent accélérer le développement des énergies renouvelables en faisant la promotion concrète de telles installations en combinaison avec des conseils en matière d'énergie.

## Description

Le nombre d'installations solaires sur les bâtiments doit être sensiblement augmenté pour pouvoir atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Les installations solaires contribuent de manière significative à un approvisionnement énergétique durable.

Les options de CA (communautés d'auto-consommateurs) et de RCP (regroupement dans le cadre de la consommation propre) permettent de créer dans les communes des communautés de consommation qui se caractérisent par une consommation propre accrue d'électricité solaire. Il est ainsi possible d'utiliser directement l'énergie solaire produite sur place et de réduire les excédents. Il existe en outre des offres de *contracting* qui permettent par exemple de louer le toit d'une école à des exploitants d'installations solaires et de générer ainsi des revenus supplémentaires pour la commune.

Mise en œuvre réussie par exemple à :

[Bienne](#)

[Gondo](#)

[Zurich](#)

## Évaluation

### Avantages



Énergie  
renouvelable



Indépendance vis-à-vis des énergies  
fossiles



Réduction des coûts  
de l'électricité

### Efficacité des ressources

#### Écologie



#### Technique



### Rentabilité

#### Coûts



#### Avantages financiers



### Avantages pour la population

#### Plus-value sociale



#### Qualité de vie

